

## Subventions « Patrimoine »

Comme suite à l'alerte donnée à l'occasion du débat d'orientations budgétaires (octobre 2018) et au vote du budget primitif 2019 (décembre 2018), la mobilisation de crédits pour le soutien de projets « patrimoine » a été renvoyée au budget supplémentaire, présenté au point 7 de l'ordre du jour de cette séance du Comité syndical. Ainsi, a-t-il été proposé d'inscrire au BS 2019 un montant de crédits réduits par rapport à l'an dernier, à hauteur de 50 000 €.

Le Comité syndical du 12 décembre avait été sollicité pour apporter un financement à 4 opérations. En raison du manque de crédits, une seule avait alors pu être financée. Depuis cette date, 2 opérateurs qui avait vu leur demande non satisfaite l'ont renouvelée, et 4 nouvelles demandes ont été reçues. Un tableau présenté en fin de note récapitule ces 6 demandes.

### Rappel des demandes 2018

#### **Rivières d'images et fleuves de mots 2019** (SOS Loire vivante / ERN France – 43)

Rivières d'images et Fleuves de mots est un programme d'éducation à l'environnement mené par SOS Loire Vivante depuis plus de vingt ans sur le bassin fluvial, avec le soutien notamment de l'Etablissement.

Son objectif est la sensibilisation des enfants à l'environnement des rivières dans toutes ses composantes. Il ambitionne de faire prendre conscience aux enfants de leur appartenance à une même entité qu'est le bassin versant de la Loire. Il prend la forme d'un concours d'arts plastiques, visuels (multimédia) et de poésie permettant un décloisonnement des disciplines autour de l'exploration de la rivière sur un thème défini annuellement (inondations, biodiversité, qualité de l'eau, baignade, continuité écologique, dynamique fluviale...) et d'une restitution artistique des découvertes faites tout au long de l'année. La valorisation du travail réalisé par les enfants se fait grâce à un module d'expositions itinérantes.

Pour cette 22<sup>ème</sup> édition (2019), le thème retenu est : « Un peu de ma rivière dans l'océan ».

Le budget prévisionnel est le suivant :

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Coordination et animation du concours, exposition finale, outils pédagogiques	59 000 €	Etat	27 120 €	30 %
Concours	14 100 €	AFB	7 500 €	8 %
Communication et développement du programme	17 500 €	<b>Etablissement public Loire</b>	<b>9 060 €</b>	<b>10 %</b>
		Auto-financement et sponsoring	46 940 €	52 %
<b>TOTAL</b>	<b>90 600 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>90 600 €</b>	

Le règlement budgétaire et financier adopté en juin 2016 précise que pour les demandes relatives à des « manifestations », une subvention peut être octroyée jusqu'à hauteur de 5 %, soit une subvention de 4 530 €.

#### **Maison de la Loire d'Indre-et-Loire – « Les semaines de l'eau » (2018-2019)**

Dans ce cadre, la Maison de Loire 37 a organisé à destination du grand public le 16 octobre dernier une conférence sur les cyanobactéries ainsi que des modules d'animation pour des classes de CM1 de la ville de Montlouis-sur-Loire (37). L'objectif est de sensibiliser sur les différents aspects de l'eau (par plusieurs approches : naturaliste, environnementale, artistique ou culturelle). Cette initiative fait suite à une première édition en 2017 pour laquelle l'Etablissement avait apporté une subvention de 1 324 €.

Budget prévisionnel :

Postes de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Animations scolaires et grand public	7 500 €	Région Centre Val-de-Loire	7 950 €	50 %
Montage projet	7 200 €	<b>Etablissement public Loire</b>	<b>1 590 €</b>	<b>10 %</b>

Conférences	1 200 €	Ville de Montlouis	3 180 €	20 %
		Autofinancement	3 180 €	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>15 900 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>15 900 €</b>	

Le règlement budgétaire et financier adopté en juin 2016 précise que pour les demandes relatives à des « manifestations », une subvention peut être octroyée jusqu'à hauteur de 5 %, soit une subvention de 795 €.

### **Nouvelles demandes 2019**

#### **« Mystère de Loire » (26 mai 2019) – Ville de La Ménitrie (49)**

Depuis 2005, la ville organise sur son port (construit en 1876 à l'époque du commerce du chanvre) une manifestation autour de la thématique du végétal. Le thème retenu en 2019 est : « Entre parcs et jardins ». Seront proposés au public : des chorégraphies de danse contemporaine, des pièces de théâtre, des spectacles musicaux. L'espace végétal installé à cette occasion restera durant tout l'été.

#### **Budget prévisionnel :**

Postes de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Frais de personnel	12 878 €	CR pays de la Loire	3 617 €	23,65%
Frais techniques	1 714 €	<b>Etablissement public Loire</b>	<b>450 €</b>	<b>2,94%</b>
Frais de fonctionnement	700 €	Entreprise Vilmorin	480 €	3,14%
		Recettes	540 €	3,53%
		Autofinancement	10 205 €	66,73%
<b>TOTAL</b>	<b>15 292 €</b>		<b>15 292 €</b>	

#### **Association Langogne Triathlon – Cross triathlon de Langogne – Naussac (21 juillet 2019)**

5<sup>ème</sup> édition du triathlon qui permet de faire découvrir le site de Naussac où 500 concurrents et accompagnateurs sont attendus. Deux épreuves sont prévues associant natation, VTT et trail.

#### **Budget prévisionnel :**

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Frais ligue	1 800 €	Inscriptions	4 000 €	50,00%
Communication	500 €	<b>EP Loire</b>	<b>500 €</b>	<b>6,25%</b>
Récompenses	1 800 €	Conseil départemental Lozère	600 €	7,50%
Sécurité	1 500 €	Langogne	800 €	10,00%
Bénévoles	1 500 €	Naussac	600 €	7,50%
Matériel	300 €	Rocles	300 €	3,75%
		Participation commerçants	300 €	3,75%
		Fonds propres	900 €	11,25%
<b>TOTAL</b>	<b>8 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 000 €</b>	

#### **Naussac Run Nature 2018 (29 septembre 2019) – Club athlétique langonais (48)**

La 7<sup>ème</sup> édition de cette manifestation attend plus de 300 personnes. En dehors de l'aspect sportif, l'objectif des organisateurs est également de faire découvrir le site de Naussac. Trois courses sont prévues, dont le tour du lac (30 km). A noter qu'une partie des frais d'inscription des participants est reversée aux « Virades de l'espoir ».

Budget prévisionnel :

Postes de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Promotion	1 300,00 €	Inscriptions	2 500,00 €	41,67%
Technique	1 200,00 €	Partenariat public	2 200,00 €	36,67%
Ravitaillement /collation / Remise des prix	400,00 €	<i>Dont EP Loire</i>	<b>1 500 €</b>	<b>25 %</b>
Tenues des bénévoles	300,00 €	Partenariat privé	1 300,00 €	21,67%
Lots inscriptions / dotations podium	2 800,00 €			
<b>TOTAL</b>	<b>6 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6 000,00 €</b>	

**Matel Sport Roanne Canoë Kayak (42) – championnat interrégional de marathon (27 et 28 avril 2019)**

L'association organise sur le plan d'eau de Villerest cette compétition de canoë kayak sélective pour les championnats de France. Elle attire des compétiteurs venus de toute la France.

Budget prévisionnel :

Poste de dépenses	Montant (€)	Financier(s)	Montant (€)	%
Juges, hébergement, repas	1 187 €	Participation des clubs	1 000 €	16,95%
Bateau sécurité	50 €	Ville de Roanne	450 €	7,63%
Récompenses	450 €	Comité départemental FFCK	550 €	9,32%
Vin d'honneur	300 €	<b>Etablissement public Loire</b>	<b>1 000 €</b>	<b>16,95%</b>
Poste de secours	500 €	Conseil départemental 42	1 500 €	25,42%
Buvette	300 €	Recettes buvette	700 €	11,86%
Divers	333 €	Dons sponsors	700 €	11,86%
Repas bénévoles	180 €			
Achat/location matériel course	2 100 €			
Gardiennage	700 €			
<b>TOTAL</b>	<b>5 900 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 900 €</b>	

**Il est proposé au Comité syndical d'approuver les délibérations correspondantes.**

Intitulé des projets soumis	Porteur/Bénéficiaire	Budget total	Avis sur les critères d'éligibilité			Subvention sollicitée		Proposition des services
			A	B	C			
Rivières d'images et fleuves de mots 2019	SOS Loire vivante / ERN France (43)	90 600,00 €	X	X	X	9 060,00 €	10 %	4 530,00 € (5 %)
Les semaines de l'eau » (2018-2019)	Maison de la Loire d'Indre-et-Loire (37)	15 900,00 €		X	X	1 590,00 €	10 %	795,00 € (5 %)
Mystère de Loire (26/05/2019)	Ville de La Ménitrie (49)	15 292,00 €		X	X	450,00 €	2,94 %	450,00 €
5 <sup>ème</sup> édition du triathlon de Langogne-Naussac (21 juillet 2019)	Association Langogne triathlon	8 000,00 €				500,00 €	6,25 %	500,00 €
Naussac Run Nature (29 septembre 2019)	Club athlétique Langogne	6 000,00 €				1 500,00 €	25 %	1 500,00 €
Canoë-kayak – championnat interrégional de marathon (27 et 28 avril 2019)	Matel Sport Roanne Canoë Kayak	5 900,00 €				1 000,00 €	16,95 %	1 000,00 €
<b>TOTAL</b>		141 692,00 €						8 775,00 €

**Subventions « Patrimoine »** – Dans la limite du montant de crédits prévu chaque année, l'Etablissement public Loire soutient des actions à caractère patrimonial menées par des collectivités, des associations ou encore d'autres acteurs privés. Cet appui se décline dans plusieurs domaines, notamment les suivants : culturel, festif ou sportif.

Pour être éligible, un projet doit intégrer au moins deux des dimensions suivantes :

- l'itinérance à l'échelle du bassin (A) ;
- l'interrégionalité et l'interdépartementalité (B) ;
- l'exemplarité, l'innovation et le caractère reproductible des interventions (C).

La participation financière de l'Etablissement public Loire est établie comme suit :

- demandes relatives à des « produits » : subvention jusqu'à hauteur de 10 % ou du plus petit montant (indiqué dans le plan de financement) octroyé par une collectivité membre ; possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la disponibilité ou du libre usage du produit ;
- demandes relatives à des « manifestations » : subvention jusqu'à hauteur de 5 % ou du plus petit montant (indiqué dans le plan de financement) octroyé par une collectivité membre ; pour les montants les plus élevés, possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la visibilité.

De préférence, la règle la plus favorable aux finances de l'Etablissement est appliquée.

En lien avec l'intégration territoriale de la gestion des ouvrages dont il est propriétaire, l'Etablissement accorde une attention particulière aux demandes présentant un intérêt local concernant les sites de Villerset et de Naussac, pour lesquels il peut être dérogé aux critères ci-dessus.

Une visibilité du soutien octroyé par l'Etablissement public Loire est demandée, avec notamment la présence de son logo sur tous les supports de diffusion et de communication, voire l'invitation de représentants pour les manifestations financées.

Extrait du Règlement budgétaire et financier (juin 2016)